

L'Étang-du-Nord, le lundi 29 août 2022

ASSURANCE-ACCIDENT ET INCIDENTS POUVANT SURVENIR DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Le Centre de services scolaire des Îles (CSSÎ) veille à s'assurer que les installations matérielles de ses établissements sont conformes et respectent les normes de sécurité en vigueur.

Malheureusement, il peut arriver que des incidents surviennent sur les lieux de ses établissements scolaires, et ce malgré toutes les précautions prises.

Nous vous rappelons que l'assurance que détient le CSSÎ est une assurance de responsabilité civile. Cette assurance peut rembourser certains frais encourus à la suite d'un incident, mais seulement si la preuve de responsabilité du CSSÎ est clairement établie.

Il appartient donc à chaque parent qui le souhaite d'assurer –ou non- son enfant pour tous les incidents où la preuve de responsabilité du CSSÎ ne serait pas établie.

Le CSSÎ vous suggère de vous munir d'une assurance-accident pour votre enfant afin de vous éviter les frais encourus suite à des incidents qui pourraient lui arriver (bris de vêtement, bris de lunettes, soins dentaires, etc.), dans le cadre d'un événement ne mettant pas en cause la responsabilité du CSSÎ (par exemple : en jouant au ballon avec un ou une amie).

Considérant que lors d'un accident, les frais professionnels pour des soins dentaires, notamment, peuvent être très onéreux, il est certain que d'avoir une telle couverture est rassurant et pourrait vous éviter bien des désagréments.

Vous pouvez vous informer auprès de votre assureur ou de votre courtier en assurances, si vous le souhaitez, pour obtenir de telles protections.

Enfin, nous vous rappelons qu'en cas d'une situation nécessitant le transport d'un élève à l'hôpital, soit en taxi, soit en ambulance, les frais encourus seront à la charge des parents. Pour plus de détails, consulter la Politique 4.9 de premiers secours et de premiers soins en cas d'accidents ou de malaises (disponible au www.cssdesiles.com dans la barre de menu sous *Centre de services scolaire – Politiques*).

Donald Chiasson, secrétaire général
dchiasson@csdesiles.qc.ca ou 418 986-5511, poste 2102